

Conditions générales et particulières de vente et d'utilisation

En vigueur à compter du 25 mai 2018

Les présentes conditions générales et particulières de vente font l'objet d'un affichage à l'entrée de l'établissement.

Conditions générales de vente

1- Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les opérations de vente conclues par le Complexe aquatique Ingreo. Selon le type de produit ou service, des conditions particulières s'appliquent.

2- Accès - Horaires d'ouverture

Les horaires et jours d'ouverture sont affichés à l'entrée de l'établissement. Ils varient selon les périodes de l'année.

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par le site, l'utilisateur devra dans un premier temps se présenter à l'accueil. Aucune vente ne pourra s'opérer par d'autre personne que les hôtesses de caisses (sauf pour les tickets d'entrées comité d'entreprise).

Les usagers devront respecter les différents règlements intérieurs¹ en vigueur au sein de l'établissement sous peine de se voir l'accès à l'équipement refusé. L'exclusion de l'établissement pour inobservation d'un règlement intérieur ne donne pas droit à remboursement.

Deux fermetures techniques occasionnant la fermeture de bassins auront lieu chaque année. S'agissant d'un équipement public, une partie ou la totalité des installations pourra être temporairement inaccessible notamment en cas de manifestations spécifiques telles que des compétitions. Les usagers seront informés de ces différentes fermetures par voie d'affichage 45 jours avant.

Par ailleurs, des fermetures de bassins pourront être effectuées pour des raisons de sécurité et/ou d'exploitation.

3- Prix et paiement

Les tarifs s'entendent en euros et toutes taxes comprises.

Ils sont affichés à l'entrée de l'équipement.

Afin de pouvoir bénéficier d'un tarif préférentiel, les résidents de Montauban et du Grand Montauban devront présenter à l'accueil un justificatif de domicile faute de quoi le tarif extérieur leur sera appliqué. De même, un justificatif devra être présenté pour pouvoir bénéficier des tarifs réduits pratiqués sur le site.

Les tarifs sont fixés par le propriétaire de l'équipement. De ce fait, ils sont susceptibles d'être modifiés.

Le Complexe Aquatique Ingreo accepte les espèces, les cartes des réseaux Carte Bleue, Visa, Eurocard/ Mastercard (pour des montants supérieurs à 2.00€), les chèques bancaires ou postaux, les chèques vacances sans rendu monnaie à l'exception du paiement des abonnements pour lesquelles des conditions spécifiques de paiement sont prévues au sein des contrats d'abonnement.

Tous les règlements devront être effectués en € à l'ordre de VM82000 Les cartes American Express ne sont pas acceptées.

4- Recommandation santé – hygiène et sécurité

Le Complexe aquatique Ingreo attire l'attention des usagers sur le fait que les activités et services proposés peuvent comporter des risques notamment l'aquagym, le fitness, le sauna, le hammam, la plongée. Ceux-ci sont donc formellement déconseillés à toute personne en mauvaise santé ou présentant

des troubles d'ordre médicaux susceptibles de s'aggraver du fait de leur pratique (notamment problèmes cardiaques, respiratoires, osseux). N'oubliez pas de consulter votre médecin avant de pratiquer une activité sportive.

Le Centre aquatique Ingreo se réserve le droit de prendre ou d'imposer toute mesure qui serait nécessaire pour garantir la sécurité de ses usagers et les conditions d'hygiène.

5- Assurances

Le Centre aquatique Ingreo est assuré pour les dommages engageant sa responsabilité civile, celle de son personnel et de son encadrement. Sa responsabilité ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité telles que stipulées dans les règlements intérieurs des différents espaces, ou de l'utilisation inappropriée des installations et du matériel.

Les vestiaires du Complexe aquatique Ingreo ne font pas l'objet de surveillance ; l'utilisateur ne peut y laisser ses affaires personnelles en dehors des casiers fermant à clé et à code et prévus à cet effet.

6- Réclamations

Toute réclamation devra être formulée par écrit par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : INGREO Boulevard Edouard Herriot 82000 MONTAUBAN

7- Loi informatique et libertés

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la société VM82000. Elles sont indispensables pour la gestion de votre dossier. Les destinataires des données sont les services administratifs. Le délai de conservation des données est de 1 an à compter de la fin de la relation contractuelle. Sur justificatif de votre identité, vous bénéficiez d'un droit d'information, d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, d'un droit à la limitation des traitements, à la portabilité sur les informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au Délégué à la Protection des Données à l'adresse mail suivante : dpo@vert-marine.com ou par courrier à l'adresse postale suivante : SAS VERT MARINE – A l'attention du Délégué à la Protection des Données - 4 rue de l'Industrie – 27930 GRAVIGNY. Vous bénéficiez également d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

¹ Ils sont librement consultables à l'entrée de l'équipement

Conditions générales et particulières de vente et d'utilisation

En vigueur à compter du 25 mai 2018

Conditions particulières de vente et d'utilisation

Espace Aquatique

Cet espace comprend un bassin de 25M intérieur, un bassin de 50M extérieur, un bassin d'apprentissage, un bassin de loisirs intérieur avec une rivière à courant, un toboggan aquatique, une pataugeoire, un bassin de loisirs extérieur avec une rivière à courant, une pataugeoire extérieure et un pentaglisse extérieur.

L'espace aquatique propose aux usagers :

- De la billetterie individuelle
- De la billetterie groupe
- Des cartes 10 entrées
- Des cartes famille
- Des entrées PASS
- L'Ecole de natation
- Des Abonnements PASS
- Des cartes cadeau

Les conditions particulières de vente et d'utilisation de ces produits et services sont définies ci-après.

1- Billetterie individuelle

Les personnes souhaitant avoir accès à l'espace aquatique d'Ingreo doivent s'acquitter du droit d'entrée sur place à l'entrée du site. Les billets ne donnent lieu à aucun remboursement et sont valables uniquement le jour de l'achat.

Les commandes de billets en prévente bénéficient de tarifs spéciaux. Seuls les comités d'entreprise ou assimilés sont concernés par ce type de tarifs.

L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 6 ans, un tarif réduit est accordé aux enfants de moins de 12 ans, sur présentation d'un justificatif (carte d'identité, livret de famille).

Comme indiqué dans les conditions générales de vente, une tarification réduite est appliquée pour les résidents de Montauban et du Grand Montauban, sur présentation d'un justificatif.

Les enfants de moins de 8 ans ou ne sachant pas nager doivent impérativement être accompagnés d'une personne majeure dans l'eau sur présentation d'une pièce d'identité.

2- Billetterie groupe

Les tarifs de groupes sont applicables aux catégories suivantes, sans effectif minimum (sur présentation d'un justificatif) :

- Les scolaires
- Les centres de loisirs
- Les associations

Afin que le tarif de groupe s'applique, une réservation validée par l'espace aquatique d'Ingreo est impérative (voir procédure d'accueil des groupes).

3- Cartes 10 entrées

La carte de 10 entrées a une durée de validité de 6 mois à compter de la date de première utilisation. Plusieurs entrées peuvent être utilisées le même jour. Elle n'est pas nominative. Lorsque la date de validité est dépassée et que le solde n'est pas nul, à condition de recharger la carte, le solde restant est cumulé.

4- Carte famille

Contre paiement, et présentation du livret de famille, une carte cartonnée sera remis à chaque membre de la famille (photos nécessaires pour chaque membre de la famille).

Sur présentation de cette carte, l'utilisateur pourra profiter de tarifs préférentiels pour les entrées unitaires piscines.

Elle est valable 6 mois, renouvelable, à compter de sa date d'achat. Chaque membre de la famille peut utiliser sa carte individuellement.

5- Entrée PASS

L'entrée PASS est réservée aux personnes majeures (sur présentation d'un justificatif). Elle donne accès pour une journée à l'ensemble de l'espace aquatique, mais également à l'espace balnéo : saunas, hammams, jacuzzis, salle de sport, ainsi qu'aux séances d'aquagym du jour².

6- Abonnements PASS

Les abonnements PASS proposés sont les suivants : PASS Aquatic, PASS Bien-être, PASS Aquaforme, PASS Liberté, PASS Aquatic heures creuses, PASS Liberté heures creuses. Les conditions générales de vente de ces PASS sont indiquées dans les contrats.

7- Ecole de natation

L'espace aquatique Ingreo propose des inscriptions à l'école de natation pour les enfants (à l'année) et les adultes (à l'année). Les modalités et conditions d'inscriptions sont décrites dans « le bulletin d'adhésion ».

8- Carnets CE

Contre paiement, est remis au représentant du bureau du comité d'entreprise, des carnets de 50 tickets CE. Sur chacun des tickets, le CE devra apposer son tampon. La validité des tickets CE est d'un an à compter de la date d'achat.

9- Cartes cadeaux

Voir les conditions Générales de Vente des cartes cadeau.

Espace Plongée

Cet espace comprend une fosse de 5mètres avec un tube de plongée de 10 mètres de profondeur. L'espace Plongée propose aux usagers :

- Des baptêmes de plongée
- Des packs découverts
- Des niveaux 1 FFESSM
- Des open-water Diver PADI en milieu protégé
- Des préparations au niveau 2 FFESSM
- De la plongée en autonomie ou encadrée par un moniteur
- Des gonflages de bouteilles
- De la location de fosse
- Des cartes cadeau

1. Accès

La fosse de plongée est accessible, en présence du responsable de la fosse ou sur rendez-vous. Toute personne pénétrant dans le secteur plongée s'est acquittée du droit d'entrée et peut le justifier à tout moment. Le droit d'entrée spécifique à la plongée

² Dans la limite des places disponibles

Conditions générales et particulières de vente et d'utilisation

En vigueur à compter du 25 mai 2018

n'implique pas l'utilisation de la piscine et des autres activités proposées par le complexe. Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée sous-marine de moins de 12 mois est obligatoire sauf pour un baptême. L'utilisateur doit justifier de son niveau de plongée par la présentation d'un passeport ou d'une carte de niveau. Les plongeurs mineurs doivent présenter une autorisation parentale signée par les parents ou le tuteur légal de l'enfant. Les plongeurs mineurs ne sont pas autorisés à évoluer en autonomie. L'âge minimum requis à la pratique de la plongée est de 8 ans.

L'ensemble des activités plongée citées ci-dessus doivent faire l'objet d'une réservation auprès du Complexe et se pratiquent conformément à la réglementation en vigueur.

2. Conditions générales d'utilisation sous conventions (Seuls les Clubs et associations sont concernés)

Le nombre de plongeurs admis sur site est limité à 20 (incluant le responsable de centre de plongée ou son représentant) Les créneaux sont de 60 minutes (à compter de l'accès au centre de plongée à la sortie de celui-ci) L'entrée dans le centre de plongée est autorisée 15 minutes avant le créneau pour se changer et se doucher.

Il est conseillé d'effectuer des plongées dans la courbe de sécurité et l'écart recommandé entre deux plongées est au minimum 2h.

L'entrée sur l'espace plongée sans le responsable du centre de plongée ou son représentant est interdite. Les plongées ainsi que l'utilisation du matériel sont soumises à la réglementation en vigueur concernant le milieu naturel ainsi qu'au règlement intérieur de l'espace plongée. La pratique de l'apnée peut être autorisée avec l'accord du responsable de centre. Elle doit respecter certaines conditions, ainsi que la réglementation de l'espace plongée.

Le responsable de centre peut prendre des décisions plus restrictives que les règles en vigueur pour des raisons de sécurité.

3. Organisation de la Plongée Professionnelle

Les moyens de décompression utilisés peuvent être les mêmes que cités dans le règlement intérieur plongée.

Les organismes ayant des protocoles (exemple GNR pompiers) doivent en informer le responsable du centre de plongée.

4. Cartes Cadeau

Voir les Conditions Générales de Vente des cartes cadeau.

L'espace comprend également une zone balnéothérapie avec un sauna, un hammam et un jacuzzi. L'accès est libre sous réserve des places disponibles.

L'espace. Forme propose aux usagers :

- De la billetterie individuelle
- Des abonnements PASS : liberté, fitness, fitness

heures creuses

- Des séances de power-plate
- Des cartes cadeau

1- Billetterie individuelle

Il s'agit d'une entrée individuelle LIBERTE. Les personnes souhaitant avoir accès à l'espace forme de l'Odyssée doivent s'acquitter du droit d'entrée, sur place à l'entrée du site. Les billets ne donnent lieu à aucun remboursement et sont valables uniquement le jour de l'achat. Elle est réservée aux personnes majeures (sur présentation d'un justificatif). L'entrée LIBERTE donne accès pour une journée à l'ensemble de l'espace aquatique, mais également à l'espace forme, ainsi qu'aux séances d'aquagym du jour3 .

2- Abonnements PASS

Les abonnements PASS proposés sont les suivants : PASS Liberté, PASS Fitness, PASS Fitness heures creuses. Les conditions générales de vente de ces PASS sont indiquées dans les contrats d'abonnement.

3- Carte Cadeau

Voir les Conditions Générales de Vente des cartes cadeau.

Espace Esthétique

Cet espace comprend deux cabines spécifiques dédiées aux prestations esthétiques.

L'espace esthétique propose aux usagers :

- Des épilations
- Des soins du visage, des yeux et du corps
- Des modelages
- Des cartes cadeau

L'ensemble des prestations esthétiques n'est accessible que sur rendez-vous. Leurs contenus sont détaillés à l'entrée de l'équipement.

Espace Forme

Cet espace comprend une plateforme composée d'appareils de musculation de type presse, ainsi qu'une plateforme composée d'appareils de cardio-training de type tapis de courses, vélo, rameur, elliptique. La mise à disposition des différents appareils est libre.